

Le chef de division
Antoine KAZAN

Nancy, le 31 janvier 2023

La cheffe du bureau des sujets
Stéphanie GIMEL

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

La cheffe du bureau organisation
Vanessa COTTALORDA

Affaire suivie par :
Catherine LARGEAU
Tél : 03 83 86 20 43
Mél : catherine.largeau1@ac-nancy-metz.fr

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie
Monsieur le directeur du SIEC d'Ile de France
Monsieur le recteur du CNED

Référence : DEC4/AK/SG/CL
9 rue des Brice – CS 30013
54035 Nancy Cedex
Standard : 03 83 86 20 20

Objet : organisation du BTS « Commerce International » - Session 2023

Référence :

- Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur, modifié par les décrets n° 96-195 du 8 mars 1996 et n° 96-778 du 4 septembre 1996.
- Arrêté du 25 novembre 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Commerce International ».

L'académie de Nancy-Metz est chargée, pour la session 2023 de définir les modalités d'organisation du brevet de technicien supérieur « Commerce international ».

La présente circulaire se compose de 3 parties :

Partie 1 : les règles communes d'organisation

Partie 2 : les épreuves ponctuelles

Partie 3 : les épreuves en CCF

PARTIE I - RÈGLES COMMUNES D'ORGANISATION

Calendrier

Les épreuves ponctuelles écrites débiteront vendredi 12 mai 2023, conformément au calendrier joint en annexe 1.

Les candidats de Nouvelle-Calédonie subiront l'ensemble des épreuves à une date qui sera fixée ultérieurement. Une seule session est organisée dans l'année et en conséquence, chaque candidat n'est autorisé à se présenter qu'une fois par an.

Un candidat à la session normale ne saurait être inscrit à la session de la Nouvelle-Calédonie et réciproquement.

Les candidats inscrits dans une académie où il n'est pas ouvert de centre d'examen subiront l'ensemble des épreuves dans une académie de rattachement, d'après les indications portées en *annexe 2*.
Pour la Polynésie Française, un échange de professeurs aura lieu de préférence entre Nouméa et Tahiti.

I- Rôle des académies organisatrices

Les académies organisatrices ont la responsabilité :

- d'organiser les commissions de correction et d'interrogation conformément au référentiel pour les épreuves ponctuelles comme pour les épreuves en CCF,
- d'organiser l'échange des examinateurs lors de la constitution des commissions d'interrogations (épreuves hors CCF) et des jurys pour éviter que les professeurs surveillent, corrigent ou interrogent leurs propres élèves,
- d'organiser la reproduction et la diffusion des tirages de sujets d'épreuves orales,
- de constituer et d'organiser le jury académique ou inter académique d'admission.

Les chefs des centres d'examen dans chaque académie organisatrice superviseront la mise en œuvre des épreuves (surveillance, suivi de l'organisation des épreuves).

II- Inscriptions

Les candidats s'inscrivent auprès de l'académie d'origine aux unités du diplôme selon deux modalités (article 16 du décret du 9 mai 1995 modifié) : en forme globale (obligatoire pour les scolaires et les apprentis) ou en forme progressive.

Un candidat ayant échoué à une session antérieure du BTS Commerce International peut conserver le bénéfice des épreuves (E1, E2, E3, E4, E5 et E6) pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10.

III- Vérification de la validité de la candidature

La division des examens définira les modalités de vérification de la validité des candidatures reçues selon les modalités fixées par les articles du décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions des livres VI et VII du code de l'éducation.

1- Les dossiers supports d'épreuve

En application de l'arrêté du 22 juillet 2008, la non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier,
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice,
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen,
- documents constituant le dossier non visés, non signés par les personnes habilitées à cet effet.

La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Il appartient aux autorités académiques d'avertir les candidats de leur situation à cet égard.

Les unités du BTS Commerce international concernées par la mention « non valide » sont les unités : E4 et E6.

Modèle de fiche de contrôle de la conformité des dossiers annexe 5.

2- Stages et activités professionnelles

➤ Voie scolaire

La durée totale, sur l'ensemble de la période de formation, du stage en milieu professionnel est de 14 à 16 semaines dont 4 semaines consécutives au moins en milieu professionnel à l'étranger, de préférence dans un pays non francophone.

En cas de force majeure dûment constatée ou en vertu d'une décision de positionnement, un étudiant qui n'a effectué qu'une partie du stage obligatoire peut être autorisé par madame la rectrice ou monsieur le recteur à se présenter à l'examen sous réserve qu'il ait effectué au moins 10 semaines de stage dont 3 semaines consécutives à l'étranger. La commission d'interrogation est tenue informée de la situation de ce candidat. Le candidat est tenu de fournir les certificats de stage délivrés au cours de sa formation.

➤ Voie de l'apprentissage

Les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail et par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise, avec dates de début et de fin de contrat. Les activités et missions effectuées au sein de l'entreprise doivent être en cohérence avec les exigences du référentiel et seront précisées en annexe des certificats de travail remis par l'employeur.

Cependant, les apprentis ont l'obligation d'effectuer un stage de 4 semaines consécutives minimum à l'étranger, de préférence dans un pays non francophone. A l'issue de ce stage, un certificat de stage leur est remis par l'entreprise d'accueil à l'étranger.

➤ Voie de la formation continue

- Candidat en situation de première formation ou en situation de reconversion : 14 à 16 semaines de stage dont 4 semaines à l'étranger. La possibilité de dérogation rectorale relative au stage à l'étranger lui est applicable en cas d'impossibilité majeure justifiée. Le candidat est tenu de fournir les certificats de stage délivrés au cours de sa formation.

- Candidat en situation de perfectionnement : le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans des activités relevant du domaine du commerce international en qualité de salarié à plein temps pendant 6 mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des 2 années précédant l'examen. Les activités et missions effectuées au sein de l'entreprise doivent être en cohérence avec les exigences du référentiel

➤ Candidats en formation à distance

Les candidats relèvent, selon leur statut - voie scolaire, apprenti, formation continue - de l'un des cas précédents.

➤ Candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail justifiant de la nature et de la durée de l'emploi occupé. Les activités effectuées au sein de l'entreprise doivent être en cohérence avec les exigences du référentiel et seront précisées en annexe des certificats de travail remis par l'employeur.

Le candidat est tenu de fournir aux autorités académiques tous les certificats de stage ou les attestations de travail délivrés au cours de sa formation et relevant de la réglementation générale des stages.

Un modèle de certificat de stage est proposé en annexe 6.

IV- Mise en œuvre des travaux de jury

Les académies organisatrices sont centres de correction. Les rectrices et recteurs de ces académies et monsieur le directeur du SIEC arrêteront :

- les dates des corrections des épreuves écrites,
- la constitution, faisant appel le cas échéant aux professeurs des académies rattachées, des commissions de correction des épreuves écrites, des commissions d'interrogation des épreuves orales et du jury d'admission.

Les modalités d'anonymat par les centres d'examens et les modalités d'acheminement des copies seront définies au sein de chaque académie organisatrice.

La notation se fait dans un entier respect du socle réglementaire incorporé au sein du logiciel « CYCLADES ». Chaque épreuve ou sous-épreuve est évaluée par une note de 0 à 20 en point entier ou en demi-point. La note d'une épreuve comportant des sous-épreuves est calculée avec deux décimales.

V- Copies

Pour toutes les épreuves écrites dont la correction est dématérialisée, le modèle national de copie SANTORIN « CCYC :@DNE » devra être impérativement utilisé. Le papier de composition « CMEN » sera utilisé pour les autres épreuves (comme E4 « RCI » en ponctuel pour cette session).

VI- Livrets scolaires

Les livrets scolaires devront être conformes au modèle joint en *annexe 3*. La version dématérialisée est préconisée depuis la session 2022 (fichier Excel joint).

Chaque académie organisatrice veillera à les diffuser dans les établissements scolaires. Ces derniers respecteront les règles de présentation données *annexe 4*. Les dates et modalités de transmission des livrets scolaires vers l'académie organisatrice seront arrêtées par les rectrices et recteurs des académies organisatrices et par monsieur le directeur du SIEC.

VII- Calculatrice

L'utilisation des calculatrices, avec ou sans mode examen, est autorisée dans les conditions fixées par la circulaire ministérielle n°2015-178 du 1^{er} octobre 2015, **sauf disposition contraire mentionnée sur le sujet**.

PARTIE II - ÉPREUVES PONCTUELLES

A - Épreuves communes à tous les candidats (E1, E2, E3, E5, EF1)

Les corrections et les interrogations sont assurées par des professeurs de l'enseignement public et privé sous contrat, auxquels sont associés selon la nature de l'épreuve, notamment pour les épreuves orales à caractère professionnel, des membres qualifiés de la profession. Si besoin est, il est fait appel aux professeurs de l'enseignement privé hors contrat d'association.

Les professeurs membres des commissions de correction et d'interrogation sont choisis, dans toute la mesure du possible, parmi ceux qui enseignent dans une section de techniciens supérieurs « Commerce international ».

Il convient de rappeler qu'aucun examinateur, enseignant ou professionnel, ne peut interroger un candidat connu préalablement à titre scolaire, professionnel ou personnel. Par ailleurs, il faut éviter qu'une même commission d'interrogation interroge tous les élèves d'un même établissement.

➤ **Épreuves E1 et E3**

Les corrections des épreuves E1 « Culture générale et expression » et E3 « Culture économique, juridique et managériale », seront précédées, dans chaque académie, d'une procédure de concertation et suivies d'une procédure d'harmonisation finale.

➤ **Épreuve E2 : Langue vivante étrangère**

Conformément au référentiel, les langues vivantes autorisées sont les suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

• **Objectif**

L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B1 du CERCL, les activités suivantes :

- Compréhension de documents écrits
- production écrite – interaction écrite
- compréhension orale
- expression orale en continu et en interaction

• **Modalités**

Evaluation de l'écrit : durée 3 heures, coefficient 1,5

Pour la partie écrite de l'épreuve, l'usage du dictionnaire unilingue est autorisé.

Les corrections sont précédées d'une réunion de concertation et suivies d'une réunion d'harmonisation finale.

Grilles d'aide à l'évaluation de l'écrit annexe 7

Evaluation de la compréhension et de l'expression orale : durée 20 minutes, préparation 20 minutes, coefficient 1,5. Pour la partie orale, une réunion de concertation, organisée en amont des épreuves, est organisée pour permettre la conception de supports appropriés respectant la définition de l'épreuve

Grilles d'aide à l'évaluation de l'oral annexe 8

• **Modalités de passation de l'épreuve orale :**

L'examineur fera procéder à **deux écoutes espacées de 2 minutes**. Les candidats disposent ensuite d'un **temps de préparation de 20 minutes** avant la **restitution orale en français et l'entretien en langue vivante étrangère** avec l'examineur. Le dictionnaire n'est pas autorisé pour les épreuves orales.

Les examinateurs ainsi que les candidats devront avoir à disposition un équipement informatique adéquat : ordinateurs avec casque et lecteur média type VLC. Il est conseillé de régler le gestionnaire de son en « environnement sûr » afin d'améliorer les conditions d'écoute. Les centres d'examen veilleront au bon fonctionnement du matériel mis à disposition (lecture des formats audio et vidéo).

Les examinateurs devront disposer d'un temps de concertation (au moins deux heures) avant le début des interrogations afin de prendre connaissance des supports et de planifier les interrogations (utilisation de la banque de supports/ horaires d'interrogation...) en concertation avec les autres examinateurs de la langue concernée.

Le titre du ou des enregistrements sera communiqué aux candidats.

Adaptation de l'épreuve orale ou partie d'épreuve orale de langue vivante pour les candidats présentant une déficience auditive, une déficience du langage oral, une déficience de la parole.

Les épreuves orales ou partie d'épreuve orale de compréhension et d'expression ne peuvent faire l'objet de dispense. Elles sont remplacées par une épreuve ou partie d'épreuve de substitution sous forme écrite de coefficient identique à celui de l'épreuve orale et de durée adaptée. Le niveau de référence pour la compréhension et l'expression est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CERCL).

Cette épreuve ou partie d'épreuve de substitution prend appui sur un texte écrit, en langue étrangère, ne dépassant pas une page (dialogue ou texte de type discursif, d'intérêt général, et ne présentant pas une technicité excessive). À partir de ce document, il sera proposé trois activités :

- rédaction d'un bref résumé en français (évaluation de la compréhension globale) ;
- élucidation, en langue étrangère, d'un point du texte (compréhension ciblée) ;
- un développement, en langue étrangère, permettant au candidat de sortir du texte, d'exprimer une réaction ou un point de vue plus ouvert sur la question traitée dans le texte (expression).

L'évaluation portera sur la capacité du candidat à :

- comprendre le texte dans sa globalité et de façon plus ciblée sur un point particulier ;
- exprimer de façon claire un point de vue personnel sur le sujet évoqué.

Grille d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale adaptée annexe 9

Grille d'évaluation épreuve E2 (partie orale) annexe 10

➤ **Épreuve E5 : Mise en œuvre des opérations internationales**

Épreuve écrite - 4h - coefficient 5.

• **Objectif**

L'épreuve vise à évaluer les compétences et les savoirs associés correspondant au bloc n°2 « mettre en œuvre des opérations internationales » :

- Organiser, contrôler et suivre la réalisation d'un contrat international
- Évaluer les conséquences des choix opérés
- Mesurer les risques, gérer leur couverture, les sinistres et les litiges
- Contrôler et suivre les processus et la chaîne documentaire
- Évaluer les prestations de service et les offres fournisseurs
- Proposer des pistes d'amélioration de gestion des opérations
- Concevoir et analyser des tableaux de bord de suivi de la gestion des opérations

En raison du volume des documents à manipuler (texte du sujet, annexes, feuilles de composition) dans le cadre de l'épreuve E5, les centres d'examen veilleront à utiliser des salles équipées de tables fournissant aux candidats une surface de travail suffisante.

• **Commission de correction**

La correction est assurée par un formateur en charge d'enseignements professionnels en STS Commerce International

Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation, **une réunion nationale de mise au point du barème de correction de l'épreuve E5** se tiendra **le mardi 16 mai 2023**, au lycée Edgar Quinet, 63 rue des Martyrs, 75009 Paris à partir de 9h30. À l'issue de cette réunion, le barème et les consignes détaillées seront adressés à chaque académie, pour diffusion aux centres de correction.

À cet effet, les académies organisatrices, autonomes ou pilotes, communiqueront à la DEC de l'académie pilote à l'attention de madame Vanessa COTTALORDA (ce.dec2@ac-nancy-metz.fr) et ce avant le 15 mars 2023 le nom, l'établissement d'exercice et l'adresse courriel de l'enseignant qu'elles auront désigné, chargé d'animer la réunion de concertation préalable à la correction académique ou inter académique, et qu'elles pourront déléguer pour participer à la réunion nationale d'harmonisation.

➤ ***Épreuve facultative EF1 communication en langue vivante 3***

La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire E2 et ne peut être l'anglais.

L'évaluation est conduite par un enseignant ou un formateur intervenant en BTS Commerce international

Grille d'aide à l'évaluation de l'épreuve EF1 annexe 18

Grille d'évaluation de l'épreuve EF1 annexe 19

B - Épreuves ponctuelles pour les établissements non habilités au CCF (E4, E6, EF2, EF3)

➤ ***Épreuve E4 : Relation commerciale interculturelle (en anglais et en français)***

• **Objectif de l'épreuve**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences et savoirs associés au bloc n°1 « développer la relation commerciale dans un environnement interculturel » :

- Exploiter les données clients/fournisseurs
- Gérer la relation commerciale internationale
- Communiquer en français et en anglais dans des contextes interculturels
- Assurer la coordination des services
- Animer un réseau professionnel

• **Nature de l'épreuve**

- **Évaluation de l'écrit : durée 3 heures, coefficient 4**
Le dictionnaire n'est pas autorisé
- **Évaluation de l'oral : 45 minutes maximum** en français et en anglais, dont 15 minutes sur poste informatique, **coefficient 3**

• **Composition de la commission de correction**

Chaque copie est corrigée par un binôme de professeurs composé d'un professeur d'anglais et d'un professeur d'économie gestion, en charge de l'enseignement de RCI en STS Commerce international (co-évaluation)

Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation, **une réunion nationale de mise au point du barème de correction de l'épreuve E4, partie écrite**, se tiendra **le jeudi 25 mai 2023**, à l'ENC - Ecole nationale de Commerce, 70 boulevard Bessières 75017 Paris de 9h30 à 17h. À l'issue de cette réunion, le barème et les consignes détaillées seront adressés à chaque académie, pour diffusion aux centres de correction.

À cet effet, les académies organisatrices, autonomes ou pilotes, communiqueront à la DEC de l'académie pilote à l'attention de madame Vanessa COTTALORDA (ce.dec2@ac-nancy-metz.fr) et ce avant le 15 mars 2023 le nom, l'établissement d'exercice et l'adresse courriel de l'enseignant qu'elles auront désigné, chargé d'animer la réunion de concertation préalable à la correction académique ou inter académique, et qu'elles pourront déléguer pour participer à la réunion nationale d'harmonisation.

• Modalités de l'épreuve orale

L'évaluation prend appui sur deux dossiers fournis au jury avant les épreuves à une période fixée par le Recteur de l'académie.

Les dossiers constituent des productions originales et personnelles soumises à la réglementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude.

Le premier dossier, dit « dossier interculturel » est un écrit réflexif en anglais, s'appuyant sur l'expérience du candidat, à l'occasion de son stage à l'étranger.

Il se compose de 3 pages (hors page de garde) :

- 1 page présentant le territoire d'immersion (ville, région, pays) sous les angles géographique, culturel, historique, politique,
- 1 page présentant le contexte professionnel : l'entreprise, ses partenaires internes et externes, le(s) service(s), les marchés de l'entreprise ...
- 1 page portant sur l'analyse réflexive : les apports interculturels de l'immersion à l'étranger et en quoi cela a apporté au candidat des compétences professionnelles et personnelles

Aucune annexe ne sera autorisée avec le dossier

Le second dossier, dit « dossier professionnel » se présente sous forme de fiches d'activités, et comprend au minimum 4 fiches :

- Au minimum 2 fiches relatives aux activités professionnelles réelles dont 1 au moins **à l'étranger**
- Au minimum 2 fiches intégrant des activités numériques dont une et **une seule mobilisant un tableur**,

Aucun support complémentaire ne sera autorisé lors de l'épreuve.

Modèle de fiche d'activité en annexe 11

Pour la partie sur poste informatique de l'épreuve, le candidat s'assurera avant le jour de l'oral de la compatibilité de son matériel avec celui mis à sa disposition dans le centre d'examen et de la qualité et de l'accessibilité des productions présentées sur ses supports numériques. Le candidat peut utiliser son propre matériel, à condition qu'il soit autonome y compris en termes de connexion à internet.

• Composition de la commission d'interrogation

La commission d'interrogation est composée d'un professeur d'anglais et un professeur d'économie gestion, en charge de l'enseignement de RCI en STS Commerce international, et le cas échéant d'un professionnel.

Grille d'aide à l'évaluation en lien avec le CECRCL et grille d'évaluation en annexes 12 et 13

Une réunion de concertation des binômes interrogateurs doit être prévue, en amont de l'interrogation, pour permettre la prise de connaissance du dossier professionnel des candidats, la construction à partir du dossier du candidat d'une fiche « situation de communication » support de sa simulation, l'élaboration d'une fiche « guide interrogateur » à l'usage de la commission d'interrogation concernée durant la simulation, l'identification des outils numériques à mettre en œuvre sur poste informatique pendant la partie pratique de l'épreuve.

Fiche situation de communication à destination du candidat en annexe 14

Fiche guide interrogateur à destination de la commission d'interrogation en annexe 15

La durée de la réunion de préparation doit tenir compte du temps nécessaire à la réalisation de l'ensemble de ces tâches. Le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions, en s'appuyant notamment sur une comparaison des profils obtenus à l'aide des grilles « d'aide à l'évaluation » et des notes attribuées.

➤ **Épreuve E6 – Développement commercial international**

Épreuve orale - 30 mn maximum - coefficient 4.

- **Objectif de l'épreuve**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences et savoirs associés correspondant au bloc 3 « Participer au développement commercial international ».

- Réaliser une veille sur l'environnement global de l'entreprise
- Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible
- Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible
- Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise
- Participer à la prospection commerciale

- **Modalités de l'épreuve**

L'évaluation prend appui sur un dossier professionnel fourni au jury avant les épreuves à une période fixée par le Recteur de l'académie.

Le dossier constitue une production originale et personnelle soumise à la réglementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude.

Le candidat apporte le jour de l'épreuve tout document qu'il estime pouvoir venir en appui de sa prestation. L'utilisation d'ordinateurs portables et de supports numériques est autorisée mais le candidat doit disposer de son propre matériel autonome.

Le dossier professionnel est constitué de plusieurs fiches de situation professionnelle relevant d'au moins deux types de situations :

- au moins une situation professionnelle vécue au sein d'une entreprise
- au moins une situation professionnelle observée ou construite en cours de formation

Le dossier professionnel, via l'ensemble des fiches de situation professionnelle qu'il comprend, doit permettre d'évaluer toutes les compétences associées au bloc 3.

Modèle de fiche de situation professionnelle en annexe 16

- **Composition de la commission d'interrogation**

La commission d'interrogation est composée d'un formateur ayant été chargé des enseignements de développement commercial international en BTS « Commerce international » et d'un professionnel. En cas d'absence du professionnel, celui-ci sera remplacé par un formateur chargé d'un enseignement professionnel en BTS « Commerce international ».

Grille d'évaluation de l'épreuve ponctuelle E6 en annexe 17

➤ **Épreuve facultative EF2 valorisation d'une année de césure**

• **Modalité d'évaluation**

Évaluation orale d'une durée de 20 minutes comprenant un exposé (5 minutes) puis un entretien avec la commission d'évaluation (15 minutes).

L'épreuve prend appui sur un dossier, comprenant :

- une grille d'évaluation complétée par le ou les organismes d'accueil pendant l'année de césure (*exemple de grille d'évaluation en annexe 20*)
- un écrit réflexif de 8 à 10 pages présentant le cadre d'activité et son contexte culturel, une analyse de l'expérience réalisée au cours de la période de césure et les compétences et aptitudes acquises ou développées par le candidat.

Le dossier constitue une production originale et personnelle soumise à la réglementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude.

• **Composition de la commission d'interrogation**

La commission d'interrogation est composée d'un professeur ayant accompagné des étudiants en césure et d'un représentant du champ professionnel du diplôme ou à défaut, d'un professeur en charge des enseignements professionnels en STS Commerce international.

Grille d'évaluation de l'EF2 en annexe 21.

➤ **Épreuve facultative EF3 engagement étudiant :**

L'épreuve se déroule à l'issue de l'épreuve ponctuelle E6.

Épreuve orale, 20 minutes sans préparation

• **Nature de l'épreuve**

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes).

L'exposé doit intégrer : la présentation du contexte ; la description et l'analyse de(s) activité(s) ; la présentation des démarches et des outils ; le bilan de(s) activité(s) ; le bilan des compétences acquises.

• **Le dossier support de l'épreuve**

Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat.

La fiche doit être fournie au jury avant les épreuves, à une période fixée par le Recteur de l'académie.

En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler.

• **Composition de la commission d'interrogation**

La commission d'interrogation est la même que celle de l'épreuve obligatoire E6.

Le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions.

Grille d'évaluation en annexe 22

➤ **Contrôle de la conformité du dossier support de l'épreuve – épreuves E4, E6, épreuves facultatives EF2 et EF3**

Lorsque le dossier remis par le candidat ne respecte pas certaines contraintes définies par l'arrêté portant création du diplôme ou ses annexes (volume, règles formelles de présentation...), il convient d'interroger le candidat dans les conditions normales de l'épreuve. Les lacunes constatées seront pénalisées dans les limites prévues par la grille d'évaluation proposée par la circulaire nationale d'organisation.

Si, face à un candidat présent devant elle, la commission considère qu'un doute subsiste sur les documents présentés ou sur la conformité du dossier, l'interrogation et l'évaluation sont conduites normalement. En fin d'interrogation, le candidat est informé du doute de la commission, le cas est signalé au Président du jury et la notation est mise sous réserve de vérification.

PARTIE III – LES ÉPREUVES EN CCF (E4, E6, EF2 et EF3)

Cette modalité d'évaluation concerne les établissements accueillant les étudiants préparant le BTS « Commerce International » :

- par la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat,
- par la voie de l'apprentissage dans un établissement habilité,
- par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

Les procédures d'habilitation sont définies par chaque rectorat conformément à la réglementation en vigueur.

I- Généralités

• Modalités générales d'organisation du CCF

Les établissements habilités se conformeront à l'arrêté du 22 juin 2012. Ils organiseront les évaluations de telle sorte que les documents qui pourraient être éventuellement demandés par le jury d'admission puissent être mis à sa disposition à une date qui sera arrêtée par la rectrice ou le recteur de chaque académie organisatrice.

Pour chacune des unités concernées par le CCF, une procédure d'harmonisation des propositions de notes CCF est mise en place par les autorités académiques.

Les jurys d'admission sont académiques ou inter-académiques. Il est laissé toute latitude aux académies organisatrices pour en fixer la date. Ces jurys seront composés conformément aux dispositions de l'article 33 du décret du 9 mai 1995 modifié. Les établissements de formation, qu'ils soient ou non centres d'examen, seront destinataires de la présente circulaire et de ses annexes.

• Calendrier des CCF

Les contrôles en cours de formation se déroulent en fonction de l'organisation des enseignements.

Un candidat doublant n'ayant pas validé tout ou partie des épreuves en CCF devra présenter ces épreuves dans les conditions prévues pour la session 2023 en fonction du tableau de correspondance figurant dans l'annexe VI de l'arrêté du 25 novembre 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « commerce international ».

- **Proposition de notes**

La commission d'évaluation **ne communique en aucun cas les notes aux candidats**, celles-ci n'étant à ce stade que des propositions. Ces propositions de notes sont transmises par les établissements de formation à la commission académique chargée de valider les notes proposées au jury final à une date fixée pour chaque académie ou groupement d'académies.

La commission académique sera nécessairement réunie avant le 30 juin 2023 pour valider les propositions de notes de CCF.

La commission est présidée par le président du jury. Elle est composée de professeurs ayant organisé les CCF de BTS Commerce international dans leur établissement.

II- Modalités d'évaluation pour les épreuves en CCF E4, E6, EF2, EF3

➤ Épreuve E4 : Relation commerciale interculturelle (en anglais et en français)

- **Modalités d'évaluation**

L'évaluation prend appui sur deux dossiers élaborés par le candidat au cours de sa formation

- un dossier interculturel, rédigé en anglais,
- un dossier professionnel qui présente les activités de « relation commerciale interculturelle » conduites en milieu professionnel et en formation.

Le dossier professionnel intègre les productions écrites et les simulations de communication orale réalisées tout au long de la formation, en français et en anglais. Il peut en particulier comprendre des fiches d'activités correspondant au modèle de l'épreuve ponctuelle. Le dossier intègre en outre les grilles d'évaluation remplies par les tuteurs ou maîtres d'apprentissage dans le cadre des activités menées en milieu professionnel ou des missions référencées dans le dossier professionnel ainsi que l'attestation de certification nationale des compétences numériques (note de service du 21/12/2021) téléchargée via la plateforme PIX.

Un exemple de grille d'évaluation établie par les tuteurs ou maîtres d'apprentissages figure en annexe 27.

Pour chacune des activités figurant dans le dossier professionnel est jointe l'évaluation qui en a été faite par le ou les formateurs. Le dossier professionnel doit couvrir les activités professionnelles de référence définies pour l'unité et permettre d'évaluer toutes les compétences relevant du bloc 1 « développer la relation commerciale dans un contexte interculturel ».

Une fiche récapitulative de l'ensemble des activités figurant dans le dossier professionnel et mentionnant, pour chacune d'elles, les compétences évaluées, est jointe au dossier. *Modèle en annexe 23*

L'évaluation se déroule au cours de la deuxième année de formation sous la forme d'une ou plusieurs situations d'évaluation pouvant correspondre en partie aux modalités de l'épreuve ponctuelle.

- **La commission d'évaluation**

La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'anglais et d'un professeur d'économie gestion ayant assuré la formation du candidat en « relation commerciale interculturelle » et, le cas échéant, de professionnels. La commission d'évaluation évalue le degré de maîtrise des compétences associées aux activités professionnelles proposées par rapport aux exigences définies pour l'acquisition de l'unité.

La commission d'évaluation ne communique en aucun cas les notes aux candidats, celles-ci n'étant, à ce stade que des propositions.

Grille d'évaluation annexe 24

➤ **Épreuve E6 – Développement commercial international**

• **Modalité d'évaluation**

L'évaluation repose sur un dossier professionnel élaboré par le candidat au cours de sa formation.

Le dossier professionnel prend appui sur des situations professionnelles pour certaines vécues en entreprise et pour d'autres observées ou construites en cours de formation. Il intègre les productions écrites et les mises en situations orales réalisées tout au long de la formation et peut comprendre en particulier des fiches de situations professionnelles correspondant au modèle de l'épreuve ponctuelle.

Il comprend en outre les grilles d'évaluation remplies par les tuteurs ou maîtres d'apprentissage dans le cadre des activités menées en milieu professionnel ou des missions référencées dans le dossier professionnel.

Un exemple de grille d'évaluation établie par les tuteurs ou maîtres d'apprentissages figure en annexe 27.

Pour chacune des situations professionnelles est jointe l'évaluation qui en a été faite par le ou les formateurs. Le dossier professionnel doit couvrir les activités professionnelles de référence définies pour l'unité et permettre d'évaluer toutes les compétences relevant du bloc 3 « participer au développement international de l'entreprise ».

Une fiche récapitulative de l'ensemble des situations et activités figurant dans le dossier professionnel et mentionnant, pour chacune d'elles, les compétences évaluées, est jointe au dossier. *Modèle en annexe 25*

L'évaluation se déroule au cours de la seconde année de formation. Elle prend la forme d'une situation d'évaluation pouvant correspondre en partie aux modalités de l'épreuve ponctuelle

• **La commission d'évaluation**

La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'économie gestion ayant assuré la formation du candidat en « développement commercial international » et d'un représentant du champ professionnel du diplôme, ou à défaut d'un autre professeur en charge des enseignements professionnels en BTS Commerce international. La commission d'évaluation évalue le degré de maîtrise des compétences professionnelles associées aux activités professionnelles proposées par rapport aux exigences définies pour l'acquisition de l'unité.

Grille d'évaluation annexe 26

La commission d'évaluation ne communique en aucun cas les notes aux candidats, celles-ci n'étant, à ce stade que des propositions.

III- Modalités d'évaluation en CCF pour l'épreuve facultative de valorisation d'année de césure (EF2)

• **Modalité d'évaluation**

Évaluation orale d'une durée de 20 minutes comprenant un exposé (5 minutes) puis un entretien avec la commission d'évaluation (15 minutes).

L'épreuve prend appui sur un dossier, comprenant :

- une grille d'évaluation complétée par le ou les organismes d'accueil pendant l'année de césure (*exemple de grille d'évaluation en annexe 20*)

- un écrit réflexif de 8 à 10 pages présentant le cadre d'activité et son contexte culturel, une analyse de l'expérience réalisée au cours de la période de césure et les compétences et aptitudes acquises ou développées par le candidat.

Le dossier constitue une production originale et personnelle soumise à la réglementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude.

- **Composition de la commission d'interrogation**

La commission d'interrogation est composée d'un professeur ayant accompagné des étudiants en césure et d'un représentant du champ professionnel du diplôme ou à défaut, d'un professeur en charge des enseignements professionnels en STS Commerce international.

Grille d'évaluation en annexe 21

IV- Modalités d'évaluation en CCF pour l'épreuve facultative d'engagement étudiant (EF3)

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes).

Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant, servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler.

L'exposé doit intégrer : la présentation du contexte ; la description et l'analyse de(s) activité(s) ; la présentation des démarches et des outils ; le bilan de(s) activité(s) ; le bilan des compétences acquises. La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire E6

Grille d'évaluation en annexe 22.

Pour le recteur
Pour la secrétaire générale d'académie
Par délégation
Le chef de la Division des Examens et Concours



Antoine KAZAN

The image shows a circular official stamp of the Ministry of Education (Ministère de l'Éducation) and the Académie de Nanterre. The stamp contains the text 'Ministère de l'Éducation' and 'Académie de Nanterre'. A blue ink signature is written over the stamp, and the name 'Antoine KAZAN' is printed below it.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COMMERCE INTERNATIONAL

Session 2023

Présentation des annexes

1. Calendrier des épreuves
2. Regroupements inter académiques
3. Modèle du livret scolaire
4. Règles de présentation du livret scolaire
5. Modèle de fiche de contrôle de conformité
6. Modèle de certificat de stage
7. Grilles d'aide à l'évaluation épreuve E2 (évaluation de l'écrit)
8. Grilles d'aide à l'évaluation épreuve E2 (évaluation de l'oral)
9. Grilles d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale adaptée de LV2 – épreuve E2
10. Grille d'évaluation épreuve E2 partie orale
11. Épreuve E4 forme PONCTUELLE, partie orale : modèle de fiche d'activité constitutive du dossier professionnel
12. Grille d'évaluation épreuve E4 forme PONCTUELLE partie orale
13. Grille d'aide à l'évaluation en lien avec le CECRL épreuve E4 forme PONCTUELLE partie orale
14. Fiche de simulation à remettre au candidat épreuve E4 forme PONCTUELLE partie orale
15. Modèle de fiche de simulation « guide interrogateur » épreuve E4 forme PONCTUELLE partie orale
16. Épreuve E6 forme PONCTUELLE : modèle de fiche de situation professionnelle
17. Grille d'évaluation E6 forme PONCTUELLE
18. Grille d'aide à l'évaluation EF1 : communication en LV3
19. Grille d'évaluation EF1 : communication en LV3
20. Modèle de grille d'évaluation complétée par le (les) organisme(s) d'accueil pendant l'année de césure
21. Grille d'évaluation EF2 : valorisation de l'année de césure
22. Grille d'évaluation EF 3 : engagement étudiant

ANNEXES SPÉCIFIQUES À LA FORME CCF

23. Épreuve E4 : fiche récapitulative des activités et des compétences évaluées
24. Grille d'évaluation E4 forme CCF
25. Épreuve E6 : fiche récapitulative des situations professionnelles et des compétences évaluées
26. Grille d'évaluation E6 forme CCF
27. Exemple de grille d'évaluation des activités en milieu professionnel établies par les tuteurs ou maîtres d'apprentissage

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

COMMERCE INTERNATIONAL

ANNEXE 1

Date	Horaires Métropole	Horaires Antilles - Guyane	Horaires Réunion	Horaires Mayotte	Horaires Polynésie française
Vendredi 12 mai 2023					
E5 Mise en œuvre des opérations de commerce international	14h à 18h (2)	8h à 12h	16h à 20h	15h à 19h	6h00-10h00
Lundi 15 mai 2023					
E3 Culture économique juridique et managériale	14h à 18h (1)	8h à 12h	16h à 20h	15h à 19h	8h30 – 12h30 Sujet spécifique
Mardi 16 mai 2023					
E1 Culture générale et expression	14h à 18h (1)	10h à 14h	16h à 20h (1)	15h à 19h (1)	13h00-17h00 Sujet spécifique
Mercredi 17 mai 2023					
E4 * Relation commerciale interculturelle (en anglais et en français)	9h30 à 12h30 (1)	5h30 à 8h30 (1)	11h30 à 14h30 (1)	10h30 à 13h30 (1)	-
E2 Langue vivante 2	14h à 17h (2)	8h à 11h	16h à 19h	15h à 18h	6h00-9h00

*Concernent les candidats des établissements non habilités au CCF

(1) Mise en loge en métropole, à la Réunion et à Mayotte : 2 h de mise en loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure de composition

(2) Les candidats ne devront pas sortir avant la fin de l'épreuve

Important : pas d'épreuve les jours suivants :

- Abolition de l'esclavage en **Martinique** le 22 mai, à la **Guadeloupe** le 27 mai, en **Guyane** le 10 juin, à **Mayotte** 27 avril
- **Jours fériés** : 26 mai (Ascension), 27 mai (« pont »), 6 juin (Lundi de Pentecôte) ;
- **Fêtes juives** : 25 et 26 mai

**LES DATES RELATIVES AUX ÉPREUVES ORALES, AUX CORRECTIONS ET AUX JURYS D'ADMISSION SERONT
FIXÉES PAR MESDAMES LES RECTRICES ET MESSIEURS LES RECTEURS**

ANNEXE 2
Session 2023**REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES**

Académies autonomes et pilotes	Académies rattachées
Aix - Marseille	Corse
Amiens	
Besançon	
Bordeaux	Limoges
Dijon	
Grenoble	Polynésie française (autonomie partielle) Nouvelle Calédonie Clermont Ferrand
Guyane	Guadeloupe Martinique
La Réunion	Mayotte
Lille	
Lyon	
Montpellier	
Nancy - Metz	
Nantes	
Nice	
Orléans - Tours	
Poitiers	
Reims	
Rennes	
Rouen	Caen
SIEC	
Strasbourg	
Toulouse	

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR COMMERCE INTERNATIONAL	SESSION 2023	NOM en majuscules : Prénom : Date de naissance : N° d'INSEE :	Cachet de l'Établissement
--	----------------------------	--	---------------------------

CLASSE DE (1)				CLASSE DE (2) :			
1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	moyenne	Matières enseignées	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	moyenne	
			CULTURE GENERALE ET EXPRESSION				
			LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1 : anglais				
			LANGUE VIVANTE ETRANGERE 2				
			CULTURE ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGERIALE				
			RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE				
			RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE EN ANGLAIS ET ECONOMIE-GESTION (co-intervention)				
			MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERNATIONALES				
			DEVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL				
			Enseignement facultatif : LANGUE VIVANTE 3				
			Enseignement facultatif : PREPARATION ET SUIVI DE CESURE				

Certification de compétences numériques (PIX) (cocher la case pour attester l'obtention de la certification) : ☐

(1) année antérieure à celle de l'examen
 (2) année de l'examen
 (3) Très favorable = TF ; Favorable = F ; Doit faire ses preuves à l'examen = P

AVIS (3) DU CONSEIL DE CLASSE ET OBSERVATIONS EVENTUELLES	COTATION DE LA CLASSE				RESULTAT DE LA SECTION LES 5 DERNIERES ANNEES				Date et signature du candidat et remarques éventuelles	
	Répartition en %	AVIS			Effectif total	Années	Présentés	Reçus		%
		Très favorable	Favorable	Doit faire ses preuves						



Matières enseignées		Culture générale et expression	Langue vivante étrangère 1 : anglais	Langue vivante étrangère 2	Culture économique, juridique et managériale	Relation commerciale interculturelle	Relation commerciale interculturelle en anglais et économie et gestion (co-animation)	Mise en œuvre des opérations internationales	Développement commercial international	EF - Langue vivante 3	EF - Préparation et suivi de césure
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20											
18											
16											
14											
12											
10											
08											
06											
04											
02											
00											

Moyenne obtenue l'année de l'examen ; Profil de la classe en noir. **Profil du candidat en rouge**

Visa du Président du Jury,

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COMMERCE INTERNATIONAL

ANNEXE 4

Session 2023

RÈGLES DE PRÉSENTATION DU LIVRET SCOLAIRE

Une présentation correcte du livret scolaire est indispensable pour permettre au jury d'admission de porter un jugement fiable sur les indications qu'il renferme. Il conviendra en particulier de veiller à :

- Renseigner chaque ligne du livret par une note et une appréciation reportées par le(s) professeur(s) responsable(s) de l'enseignement correspondant,
- Compléter toutes les rubriques, en particulier celles qui comportent des informations statistiques,
- Tracer au verso le graphique
- La représentation (profil de la classe en noir, profil du candidat en rouge) ne devra faire apparaître **aucun signe distinctif** mais deux lignes brisées continues et d'épaisseur normale,
- Respecter l'ensemble des consignes précédentes aux fins de garantir l'anonymat.

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ
réalisé par les autorités académiques

Évaluation sous forme ponctuelle des épreuves E4 et E6

Nom et prénom du/de la candidate.e	N° candidat.e :
Conformément à l'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 2008) fixant définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'annexe I définissant le contrôle de conformité du dossier support des épreuves E4 et E6, une commission de contrôle a été chargée d'apprécier la conformité des dossiers des candidats. Après vérification, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) motif(s) ci-dessous : ☐ Absence de dossier ☐ E4 ☐ E6 ☐ Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par les autorités académiques : ☐ E4 ☐ E6	
E4 – RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE	E6 – DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL
Voie scolaire ou formation continue (1ère formation ou reconversion) ☐ Absence des certificats de stage ☐ Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen (14 semaines) ☐ Durée de stage à l'étranger inférieure à la durée requise par la réglementation de l'examen (4 semaines minimum) Voie de l'apprentissage ☐ Absence de contrat de travail attestant du statut d'apprenti ☐ Absence de certificat de stage ou d'attestation de séjour à l'étranger ☐ Durée de stage / séjour à l'étranger inférieure à la durée requise par la réglementation de l'examen (4 semaines minimum) Voie formation continue (perfectionnement) ☐ Absence de certificat de travail ☐ Activités professionnelles ne relevant pas du commerce international ☐ Durée d'emploi inférieure à la durée requise (6 mois à temps plein ou 12 mois à temps partiel)	Voie scolaire ou formation continue (1ère formation ou reconversion) ☐ Absence des certificats de stage ☐ Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen (14 semaines) ☐ Durée de stage à l'étranger inférieure à la durée requise par la réglementation de l'examen (4 semaines minimum) Voie de l'apprentissage ☐ Absence de contrat de travail attestant du statut d'apprenti ☐ Absence de certificat de stage ou d'attestation de séjour à l'étranger ☐ Durée de stage / séjour à l'étranger inférieure à la durée requise par la réglementation de l'examen (4 semaines minimum) Voie formation continue (perfectionnement) ☐ Absence de certificat de travail ☐ Activités professionnelles ne relevant pas du commerce international ☐ Durée d'emploi inférieure à la durée requise (6 mois à temps plein ou 12 mois à temps partiel)
Sans régularisation de votre part avant le, vous ne pourrez subir l(es) épreuve(s) : ☐ E4 : RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE ☐ E6 : DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL La mention non valide (NV) vous sera attribuée pour cette (ces) épreuve(s) et vous ne pourrez donc pas obtenir le diplôme lors de cette session	
Date du contrôle :	Visa :

BTS COMMERCE INTERNATIONAL
SESSION 20...

CERTIFICAT DE STAGE

PREMIÈRE ANNÉE ☐

DEUXIÈME ANNÉE ☐

NOM du.de la CANDIDAT.E :

PRÉNOMS :

Né(e) le **à**

A SUIVI UN STAGE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS EN VIGUEUR

[DÉCRET n°2014-1420 du 27 novembre 2014](#)

Du **au**

Soit (durée en semaines) : **semaines**

Dans l'entreprise (nom, adresse, n° de téléphone) :

Activité de l'entreprise :

Récapitulatif détaillé des activités menées par le.la stagiaire :

Date :

Nom, prénom du directeur (ou de son représentant)

Signature (obligatoire)

Cachet de l'entreprise
(obligatoire)

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve E2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :**

La LV 2 est évaluée au niveau B1 du CECRL

COMPTE RENDU écrit en français

	Degré 3	Degré 2	Degré 1	
Critères	3 points	2 points	1 – 0 point	NOMBRE DE POINTS
Normes de présentation	• Les normes ont été respectées en très grande partie	• Les normes ont été respectées en grande partie	• Les normes n'ont été respectées que partiellement	
	14 – 10 points	9 – 6 points	5 – 0 points	
Contenu	• Les éléments essentiels figurent en grande partie, le lecteur dispose de la quasi-totalité des informations jugées essentielles par le jury ; la cohérence interne du document est rendue	• Les éléments essentiels y figurent partiellement, le lecteur n'a pas toutes les informations jugées essentielles par le jury	• Peu d'éléments essentiels, le lecteur ne dispose pas d'informations suffisantes	
	3 points	2 points	1 – 0 point	
Construction / Expression et correction de la langue française	• L'ensemble forme un texte structuré et cohérent, enchaînement logique des éléments essentiels, la lecture est aisée • Bonne maîtrise du français (vocabulaire et grammaire) • Très peu d'erreurs (syntaxe et orthographe)	• L'ensemble forme un texte en grande partie structuré et cohérent, enchaînement assez logique des éléments essentiels, le lecteur fait parfois des efforts pour comprendre • Quelques erreurs de grammaire, le vocabulaire n'est pas toujours approprié • Quelques erreurs (syntaxe et orthographe)	• L'ensemble n'est pas structuré, le lecteur a des difficultés à comprendre de quoi il est question • Des erreurs de grammaire, vocabulaire inapproprié • De nombreuses erreurs (syntaxe et orthographe)	
			Note A, sur 20 Compte rendu	

ANNEXE 7 : GRILLES D'AIDE À L'ÉVALUATION ÉPREUVE E2 (évaluation de l'écrit) (2/3)

EXPRESSION ÉCRITE

	Degré 3	Degré 2	Degré 1	
Critères	5 – 4 points	3 – 2 points	1 – 0 point	NOMBRE DE POINTS
Respect des consignes / réalisation des tâches	• Les différents points inhérents au sujet ont été traités en grande partie, mais pas tous de manière exhaustive	• Les différents points inhérents au sujet ont été partiellement traités	• Les différents points inhérents au sujet ont été traités de façon superficielle	
Développement /cohérence et cohésion	• Le texte est structuré, pour marquer clairement les relations entre les idées. Le lecteur suit aisément l'enchaînement et le développement des idées	• Le texte est articulé simplement, les idées s'enchaînent sans structuration globale	• Les idées figurent sous forme de liste, le lecteur a des difficultés à en suivre l'enchaînement	
Correction de la langue / maîtrise de l'orthographe et de la ponctuation	• Bonne maîtrise grammaticale, de rares erreurs • L'orthographe et la ponctuation sont le plus souvent exactes	• Quelques erreurs qui gênent parfois la compréhension • L'orthographe et la ponctuation sont assez correctes	• De nombreuses erreurs qui nuisent à la compréhension • Peut écrire avec une relative exactitude phonétique ; orthographe et ponctuation sont souvent incorrectes	
Maîtrise de la langue économique et commerciale	• Utilise un vocabulaire économique et commercial étendu et précis pour s'exprimer clairement	• Utilise un vocabulaire économique et commercial assez étendu	• Utilise un vocabulaire économique et commercial restreint	
Note B, sur 20 Expression écrite				

LETTRE COMMERCIALE / COURRIEL COMMERCIAL

	Degré 3	Degré 2	Degré 1	
Critères	5 – 4 points	3 – 2 points	1 – 0 point	NOMBRE DE POINTS
Normes de présentation	• Les normes ont été respectées en très grande partie (dont date et signature)	• Les normes ont été respectées en grande partie	• Les normes n'ont été respectées que partiellement. Il manque notamment la date / la signature ; l'adresse ne permet pas d'acheminer le courrier	
Réalisation des items	• Les items y figurent en très grande partie, le lecteur dispose de la quasi-totalité des informations	• Les items y figurent en grande partie, le lecteur n'a pas toutes les informations nécessaires	• Peu d'items y figurent, le lecteur ne dispose pas d'informations suffisantes	
Expression	• Le choix des moyens linguistiques tient en grande partie compte de la situation professionnelle (structures, vocabulaire professionnel étendu et précis, etc.) • Le destinataire comprend aisément la totalité de la lettre	• Le choix des moyens linguistiques n'est pas toujours adapté à la situation professionnelle (structures, vocabulaire professionnel assez étendu, etc.) • Le destinataire comprend l'objet de la lettre en dépit de quelques difficultés	• Le choix des moyens linguistiques n'est pas assez adapté à la situation professionnelle (structures, vocabulaire professionnel restreint) • Le destinataire a quelques difficultés à comprendre la lettre	
Correction de la langue / maîtrise de l'orthographe et de la ponctuation	• Bonne maîtrise de la langue, peu d'erreurs • L'orthographe et la ponctuation sont le plus souvent exactes	• Quelques erreurs qui gênent parfois la compréhension • L'orthographe et la ponctuation sont assez correctes	• De nombreuses erreurs qui nuisent à la compréhension • Peut écrire avec une relative exactitude phonétique ; orthographe et ponctuation sont souvent incorrectes	
Note C, sur 20 Lettre commerciale				

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve E2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :****Épreuve orale****COMPRÉHENSION-RESTITUTION / ENTRETIEN en LV**

	Degré 3	Degré 2	Degré 1	
Critères	6 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	NOMBRE DE POINTS
COMPRÉHENSION / RESTITUTION :	• A compris les éléments essentiels avec des détails pertinents et les restitue dans un discours structuré ; rend compte de la cohérence interne du document	• A compris les éléments essentiels et les restitue dans un discours articulé	• A compris partiellement les éléments essentiels et les restitue dans un discours partiellement articulé	

	7 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	
ENTRETIEN : Aptitude à communiquer / Interaction / Connaissances	• S'implique dans l'échange avec aisance • Répond de façon très renseignée aux questions relatives au Ci • Utilise un vocabulaire professionnel étendu et précis pour s'exprimer clairement	• Participe à l'échange, a parfois besoin de l'aide ponctuelle de l'examineur • Répond de façon suffisamment renseignée aux questions relatives au Ci • Utilise un vocabulaire professionnel assez étendu	• Participe à l'échange en restant dépendant de l'aide de l'examineur • Répond de façon partiellement renseignée aux questions relatives au Ci • Utilise un vocabulaire professionnel restreint	

	7 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	
Recevabilité linguistique (Correction de la langue, phonologie, intonation - pour les 2 parties de l'examen)	• Correction suffisante de la langue pour s'exprimer avec aisance. Lacunes et erreurs ne gênent pas la communication • Prononciation et intonation claires et naturelles. • Les mots et les phrases sont correctement accentués / rythmés, les quelques erreurs ne gênent pas la communication	• Correction suffisante de la langue pour s'exprimer avec clarté. Lacunes et erreurs ponctuelles gênent parfois la communication • Prononciation clairement intelligible, avec quelques erreurs et un léger accent étranger. • Les mots et les phrases sont parfois mal accentués / rythmés, les erreurs gênent parfois la communication	Correction limitée de la langue. Lacunes et erreurs gênent la communication • Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré un fort accent étranger • Les mots et les phrases sont souvent mal accentués / rythmés, ce qui gêne la communication	
Note sur 20 Épreuve orale				

ACTIVITÉS DE COMPRÉHENSION d'un document écrit

Le document proposé peut être un dialogue ou un document de type discursif, d'intérêt général, ne présentant pas de technicité excessive.

Il n'y a pas de notation intermédiaire : seules les notes proposées dans la colonne de droite sont attribuées.

A. Compréhension globale (en français) <i>Entourer la note choisie pour chaque degré</i>		B. Compréhension ciblée (en langue étrangère) <i>Entourer la note choisie pour chaque degré</i>				
		Compréhension		Qualité de la langue étrangère		Total
Degré 1		Degré 1				
- le candidat a repéré des mots isolés, des expressions courantes, et les a mis en relation pour assurer un début de compréhension du document - le candidat comprend uniquement les phrases / les idées les plus simples	3	- le candidat ne comprend pas le point du document à élucider	2	- production pratiquement inintelligible	0	2
Degré 2		Degré 2				
- certaines informations sont comprises, mais le repérage reste insuffisant pour garantir une compréhension complète - le candidat a su identifier le sujet du document et, dans le cas d'un dialogue, les interlocuteurs	5	- le candidat repère des éléments significatifs isolés sans parvenir à les mettre en relation de manière à en faire émerger le sens ; compréhension lacunaire ou partielle	4	- production globalement intelligible	1	5
Degré 3		Degré 3				
- le candidat a su identifier les points principaux de l'exposé ou de la discussion et en rendre compte (contexte, sujet et, dans le cas d'un dialogue, les interlocuteurs, la conclusion de l'échange) - compréhension satisfaisante	8	- le candidat identifie et organise les principaux éléments significatifs - compréhension satisfaisante	6	- assez bonne maîtrise des structures simples et courantes	2	8
Degré 4		Degré 4				
- le candidat a pris en compte tous les détails significatifs du document et les a organisés de façon à respecter sa logique interne - le contenu informatif est compris, ainsi que les tenants et aboutissants, l'attitude du ou des locuteur(s) / narrateur(s) (ton, humour, point de vue) - compréhension fine	10	- le candidat identifie et organise tous les éléments significatifs et sait en inscrire le sens dans le contexte global du document - compréhension fine	7	- bonne maîtrise des structures simples et courantes	3	10
Sous-total colonne A	/10	Sous-total colonne B				/10
Note du candidat = total A + B						/20

ACTIVITÉ D'EXPRESSION ÉCRITE

A. Contenu / Réalisation de la tâche		B. Cohérence et construction du discours		C. Qualité de la langue	
Degré 1 Exercice non réalisé ou pas de véritable tentative de réponse	0	Degré 1 Exercice non réalisé ; point de vue difficile à percevoir ; propos sans cohérence	0	Degré 1 Exercice non réalisé ; production pratiquement inintelligible ; erreurs très nombreuses	0
Degré 2 Début de traitement de la tâche MAIS développements trop limités ou très maladroits	4	Degré 2 Point de vue perceptible MEME SI l'agencement du discours relève plus de la juxtaposition que de la logique	4	Degré 2 Expression peu variée Production globalement compréhensible , MAIS les erreurs rendent encore la lecture peu aisée	2
Degré 3 Propos intelligible et suffisamment développé Touche personnelle MEME SI sans originalité et/ou absence de connaissances culturelles	6	Degré 3 Effort soutenu de développement d'un point de vue MEME SI exemples et arguments sont introduits de façon maladroite	6	Degré 3 Une certaine variété dans l'expression Assez bonne maîtrise des structures simples et courantes, MEME SI quelques erreurs sur les structures simples qui ne gênent pas la compréhension.	3
Degré 4 Propos satisfaisant quant au contenu et à l'intelligibilité Touche personnelle et référence, au-delà du texte, à des notions afférentes au sujet	8	Degré 4 Point de vue clair, discours naturellement étayé par des éléments pertinents	8	Degré 4 Expression variée Bonne maîtrise des structures simples et courantes MEME SI des erreurs sur les structures complexes qui ne conduisent à aucun malentendu	4
Sous-total	/8		/8		/4

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :

Épreuve orale

CANDIDAT :	Matricule :	Durée de l'entretien : 20 minutes
Nom :	Date :	Heure début :
Prénom(s) :	Commission n°:.....	Heure fin :

Préparation 20 minutes

Entretien : 20 minutes

Titre du document audio / vidéo :

ÉVALUATION DU CANDIDAT

Critères d'évaluation *	7	6	5	4	3	2	1	0
Compréhension/restitution en français								
Entretien (Aptitude à communiquer, interaction, connaissances)								
Recevabilité linguistique								

* Cocher les cases correspondant au niveau du candidat

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION (Justification de la note)

NOTE SUR 20

Nom, prénom de l'interrogateur :

Signature

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE

Forme Ponctuelle (épreuve orale)

Fiche activité n°

A remplir par le candidat – 2 pages maximum par fiche

CANDIDAT NOM : Prénom : Matricule :	Situation professionnelle : ☐ Vécue en entreprise :
	☐ Réalisée en formation :
	Date de réalisation :

INTITULÉ DE L'ACTIVITÉ

Titre :

CONTEXTE PRÉSENTÉ (période, lieu, entreprise, secteur d'activité ...)

OBJECTIFS FIXÉS

DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE ET ACTIONS CONDUITES (précisant la langue de travail)

RESSOURCES MOBILISÉES

OUTILS NUMÉRIQUES UTILISÉS

FONCTIONNALITÉS NUMÉRIQUES MISES EN ŒUVRE

RÉSULTATS OBTENUS

COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

Exploiter les données clients/fournisseurs : ☐ Assurer la coordination des services : ☐
 Gérer la relation commerciale internationale : ☐ Animer un réseau professionnel : ☐
 Communiquer en français et en anglais dans des contextes interculturels : ☐

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE

Forme Ponctuelle (épreuve orale)

CANDIDAT :	Matricule :	Durée de l'épreuve : 45 minutes max.
Nom :	Date :	Heure début :
Prénom(s) :	Commission n°:	Heure fin :

Phase 1 (15 minutes max) : présentation de l'expérience interculturelle en anglais (5 minutes maximum) et entretien en anglais et en français (10 minutes maximum).

Phase 2 (15 minutes max) : simulation d'une situation professionnelle, à partir d'une des activités présentées (10 minutes max en anglais), puis entretien en français (5 minutes max) sur la situation simulée.

Phase 3 (15 minutes max) : mise en œuvre d'outils numériques à partir des activités présentées dans le dossier.

ÉVALUATION DU CANDIDAT

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Exploiter les données clients/fournisseurs				
Gérer la relation commerciale internationale				
Communiquer en français et en anglais dans des contextes interculturels				
Assurer la coordination des services				
Animer un réseau professionnel				

- 1 – N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence
 2 – Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement
 3 – A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence
 4 – A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

Pénalités pour non-respect de la composition du dossier professionnel		
	barème	candidat
Absence de fiche relative aux activités professionnelles réelles à l'étranger	-2	
Absence des 2 fiches relatives aux activités professionnelles réelles	-2	
Absence d'activités numérique sur tableur	-2	
Exclusivement des activités numériques sur tableur	-2	
	TOTAL	

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION *(Justification de la note)*

NOTE SUR 20

(Incluant les pénalités éventuelles) :

Membres de la commission

ANGLAIS :

ECONOMIE GESTION :

Signatures

ANNEXE 13 : GRILLE D'AIDE À L'ÉVALUATION EN LIEN AVEC LE CECRL
ÉPREUVE E4 FORME PONCTUELLE PARTIE ORALE

Rappel : Niveau visé B2 du CECRL

	Expression orale en continu	Interaction orale	Recevabilité linguistique (Correction de la langue, phonologie, intonation)
C1	Présente son exposé de façon personnelle, structurée et précise . Explicite les points importants, les exemples et détails pertinents. Peut développer une argumentation complexe , fondée sur des références (inter)culturelles de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception.	Peut interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange, y compris en exploitant des références (inter)culturelles. Utilise un vocabulaire professionnel varié et maîtrisé .	Bon degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures complexes . Prononciation et intonation très maîtrisées . Peu d'erreurs d'accentuation (mots / phrases).
B2	Parle de façon très renseignée et organisée de questions relatives au Ci. Explicite les points importants, les exemples et détails pertinents. Peut développer un point de vue étayé , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	S'implique dans l'échange avec aisance . Répond de façon très renseignée aux questions relatives au Ci. Utilise un vocabulaire professionnel étendu et précis pour s'exprimer clairement.	Correction suffisante de la langue pour s'exprimer avec aisance . Des erreurs qui ne gênent pas la communication. Prononciation et intonation claires et naturelles . Les mots et les phrases sont correctement accentués / rythmés, les quelques erreurs ne gênent pas la communication.
B1	Parle de façon suffisamment renseignée et organisée de questions relatives au Ci (relations de causalité, comparaisons etc.). Explicite les points importants de manière cohérente . Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles.	Participe à l'échange, a parfois besoin de l'aide ponctuelle de l'examinateur. Répond de façon suffisamment renseignée aux questions relatives au Ci. Utilise un vocabulaire professionnel assez étendu .	Correction suffisante de la langue pour s'exprimer avec clarté . Lacunes et erreurs ponctuelles gênent parfois la communication. Prononciation clairement intelligible , avec quelques erreurs et un léger accent étranger. Les mots et les phrases sont parfois mal accentués / rythmés, les erreurs gênent parfois la communication.
A2	Parle de façon partiellement renseignée de questions relatives au Ci. Les éléments sont exposés de manière brève et élémentaire (simple liste de points). Peut exprimer un avis en termes simples . De nombreuses pauses et d'hésitations.	Participe à l'échange en restant dépendant de l'aide de l'examinateur. Répond de façon partiellement renseignée aux questions relatives au Ci. Utilise un vocabulaire professionnel restreint .	Correction limitée de la langue. Lacunes et erreurs gênent la communication. Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré un fort accent étranger. Les mots et les phrases sont souvent mal accentués / rythmés, ce qui gêne la communication.
A1	Énoncés très courts et stéréotypés , ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages. Présente peu d'informations relatives au Ci.	Peut simplement énumérer des informations. Le vocabulaire professionnel n'est pas maîtrisé .	Des erreurs fréquentes qui gênent la communication. Forte influence du français (prononciation et intonation).

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE

Forme Ponctuelle (épreuve ponctuelle pratique et orale)

Phase 2 : FICHE DE SIMULATION

(à remettre au candidat)

CANDIDAT :	Matricule :
Nom :	Date :
Prénom(s) :	Commission n°

Simulation en anglais : 10 minutes ; Entretien avec le jury : 5 minutes

SITUATION INITIALE
Fiche activité n°
Intitulé :
Situation professionnelle réalisée :

SITUATION À SIMULER
Acteurs
Vous :
Votre/Vos interlocuteur (s) :
Situation de communication à simuler
Entretien en face à face : ☐
Entretien téléphonique : ☐
Autre :
Contexte et objectifs
.....

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE**

Forme Ponctuelle (épreuve ponctuelle orale)

Phase 2 : FICHE DE SIMULATION

GUIDE INTERROGATEUR

CANDIDAT :	Matricule :
Nom :	Date :
Prénom(s) :	Commission n°

Simulation en anglais : 10 minutes ; Entretien avec le jury : 5 minutes

SITUATION INITIALE
Fiche activité n°
Intitulé :
Situation professionnelle réalisée :

SITUATION À SIMULER
Acteurs
Le candidat :
Vous :
Situation de communication à simuler
Entretien en face à face : ☐
Entretien téléphonique : ☐
Autre :
Contexte :
Questions à poser au candidat :
Objections / contraintes possibles :
Prolongements :

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E6 DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Forme Ponctuelle

Situation professionnelle n°...

A remplir par le candidat – 2 pages maximum

CANDIDAT NOM : Prénom : Matricule :	Situation professionnelle : ☐ Vécue en entreprise : ☐ Réalisée en formation : Date de réalisation :										
INTITULÉ DE LA SITUATION : (NB : chaque situation présentée couvre plusieurs activités permettant d'évaluer les compétences visées)											
CONTEXTE PRÉSENTÉ : (NB : période, lieu, entreprise, secteur d'activité, diagnostic...)											
OBJECTIFS FIXÉS : (NB : objectifs, missions, méthodologies...)											
ACTIVITÉS MENÉES : (NB : démarches, résultats, bilans, préconisations ...)											
RESSOURCES ET OUTILS NUMÉRIQUES MOBILISÉS : (NB : logiciels, sites web, médias, outils de veille, outils collaboratifs, réseaux sociaux, forums, blogs, ...)											
COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE : (NB : chaque situation présentée couvre tout ou partie des compétences visées) <table border="1"> <tr> <td>Réalisation d'une veille sur l'environnement global de l'entreprise</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Participer à la prospection commerciale</td> <td></td> </tr> </table>		Réalisation d'une veille sur l'environnement global de l'entreprise		Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible		Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible		Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise		Participer à la prospection commerciale	
Réalisation d'une veille sur l'environnement global de l'entreprise											
Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible											
Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible											
Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise											
Participer à la prospection commerciale											

BTS COMMERCE INTERNATIONAL
Épreuve E6 DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL
 Session 2023
 Forme Ponctuelle

CANDIDAT	Matricule :	Heure début :
Nom :	Date :	Heure fin :
Prénom(s) :	Commission n°:.....	

Déroulé de l'épreuve (30 minutes maximum) :

Phase 1 (10 minutes maximum) : présentation de la ou des situations professionnelle(s) choisie(s) par le jury

Phase 2 (20 minutes maximum) : entretien avec la commission d'interrogation

ÉVALUATION DU CANDIDAT

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Réalisation d'une veille sur l'environnement global de l'entreprise				
Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible				
Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible				
Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise				
Participer à la prospection commerciale				

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

Pénalités pour non-respect de la composition du dossier professionnel

	barème	candidat
- Absence d'un type de situation professionnelle	-3	
- Absence d'au moins 1 compétence	-3	
	TOTAL	

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION (Justification de la note)

NOTE SUR 20 :
 (incluant les pénalités éventuelles)

Membres de la commission

-
-
-

Signatures

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve EF1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :****CANDIDAT :****Nom :** **Prénom(s) :****Matricule :****ÉPREUVE ORALE
COMPRÉHENSION-RESTITUTION / ENTRETIEN en LV3**

	Degré 3	Degré 2	Degré 1	
Critères	6 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	NOMBRE DE POINTS
COMPRÉHENSION / RESTITUTION :	• A compris les éléments essentiels et les restitue dans un discours articulé	• A compris partiellement les éléments essentiels et les restitue dans un discours partiellement articulé	• A compris quelques éléments essentiels et les restitue en une simple liste	

	7 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	
ENTRETIEN : Aptitude à communiquer / Interaction / Connaissances	• Participe à l'échange, a parfois besoin de l'aide ponctuelle de l'examinateur • Répond de façon suffisamment renseignée aux questions relatives au Ci • Utilise un vocabulaire professionnel assez étendu	• Participe à l'échange en restant dépendant de l'aide de l'examinateur • Répond de façon partiellement renseignée aux questions relatives au Ci • Utilise un vocabulaire professionnel restreint	• Participe peu à l'échange malgré l'aide de l'examinateur • Est pratiquement incapable de répondre aux questions relatives au Ci • Utilise très peu de vocabulaire professionnel	

	7 – 5 points	4 – 3 points	2 – 0 points	
Recevabilité linguistique (Correction de la langue, phonologie, intonation - pour les 2 parties de l'examen)	• Correction suffisante de la langue pour s'exprimer avec clarté. Lacunes et erreurs ponctuelles gênent parfois la communication • Prononciation clairement intelligible, avec quelques erreurs et un léger accent étranger. • Les mots et les phrases sont parfois mal accentués / rythmés, les erreurs gênent parfois la communication	• Correction limitée de la langue. Lacunes et erreurs gênent la Communication • Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré un fort accent étranger • Les mots et les phrases sont souvent mal accentués / rythmés, ce qui gêne la communication	• Lacune et erreurs nuisent à la communication • La prononciation est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant / utilisateur • Les mots et les phrases sont mal accentués / rythmés, ce qui nuit à la communication	
Note sur 20 Épreuve orale				

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve EF 1 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :**

Épreuve orale

CANDIDAT :	Matricule :	Durée de l'entretien : 20 minutes
Nom :	Date :	Heure début :
Prénom(s) :	Commission n°:	Heure fin :

Préparation 20 minutes

Entretien : 20 minutes

Titre du support proposé au candidat :**ÉVALUATION DU CANDIDAT**

Critères d'évaluation *	7	6	5	4	3	2	1	0
Compréhension/restitution en français								
Entretien (Aptitude à communiquer, interaction, connaissances)								
Recevabilité linguistique								

* Cocher les cases correspondant au niveau du candidat

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION *(Justification de la note)***NOTE SUR 20**

Nom, prénom de l'interrogateur :

Signature

BTS Commerce International

Grille d'évaluation en année de césure

NOM et Prénom du candidat :

Coordonnées de l'organisme :

Nom du référent :

Fonction :

Période d'immersion: du au.....

Langue de travail :

Descriptif de la/des missions confiée(s) / des tâches effectuées :

Niveau de compétence du candidat

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Aptitude à communiquer				
Respect des codes de l'organisation				
Respect de la culture locale				
Aptitude aux contacts en interne, convivialité				
Aptitude aux contacts en externe				
Fiabilité, respect des délais et des normes				
Autonomie, initiative				
Sens des responsabilités				
Ouverture d'esprit				
Réceptivité aux critiques (remise en questions, flexibilité				
Implication, persévérance, capacité de travail				
Maîtrise de compétences techniques liées à l'activité				

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve EF 2 : VALORISATION D'UNE ANNÉE DE CÉSURE**

Épreuve orale

CANDIDAT	Matricule :	Heure début :
Nom :	Date :	Heure fin :
Prénom(s) :	Commission n°:	

Déroulé de l'épreuve (20 minutes) :**Phase 1 (5 minutes maximum) :** présentation des points saillants de l'expérience acquise**Phase 2 (15 minutes maximum) :** entretien avec la commission d'interrogation**ÉVALUATION DU CANDIDAT :**

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Aptitude à communiquer				
Respect des codes de l'organisation				
Respect de la culture locale				
Aptitude aux contacts en interne, convivialité				
Aptitude aux contacts en externe				
Fiabilité, respect des délais et des normes				
Autonomie, initiative				
Sens des responsabilités				
Ouverture d'esprit				
Réceptivité aux critiques (remise en questions, flexibilité)				
Implication, persévérance, capacité de travail				
Maîtrise de compétences techniques liées à l'activité				

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION (Justification de la note)**NOTE SUR 20****Membres de la commission**-
-
-**Signatures**

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve EF 3 : ENGAGEMENT ÉTUDIANT**

Épreuve orale

CANDIDAT	Matricule :	Heure début :
Nom :	Date :	Heure fin :
Prénom(s) :	Commission n°:	

Déroulé de l'épreuve (20 minutes) :**Phase 1 (10minutes maximum) :** exposé par le candidat**Phase 2 (10 minutes maximum) :** entretien avec la commission d'interrogation**ÉVALUATION DU CANDIDAT :**

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Qualité de la présentation du contexte de l'engagement				
Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement				
Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement				
Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement				
Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale....)				
Capacité d'adaptation à des situations vaires, à faire sens				
Capacité à s'engager dans un collectif				
Qualité de l'argumentation				
Qualité de la communication écrite et orale				

1 - N'a pas développé la compétence ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION (Justification de la note)**NOTE SUR 20****Membres de la commission**-
-**Signatures**

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE

Forme CCF

CANDIDAT :

Nom :

Prénom(s) :

Compétences

C1 : Exploiter les données clients/fournisseurs

C2 : Gérer la relation commerciale internationale

C3 : Communiquer en français et en anglais dans des contextes interculturels

C4 : Assurer la coordination des services

C5 : Animer un réseau professionnel

Pour chaque activité, cocher la case correspondant au niveau de compétences atteint par le candidat

ACTIVITÉS			COMPÉTENCES mises en œuvre																			
			C1				C2				C3				C4				C5			
Date de réalisation	Réelle R Simulée S	Intitulé de l'activité	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

BTS COMMERCE INTERNATIONAL**SESSION 2023****Épreuve E4 RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE**

Forme CCF

CANDIDAT

Nom :

Prénom(s) :

Matricule :

Date :

ÉVALUATION DU CANDIDAT

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Exploiter les données clients/fournisseurs				
Gérer la relation commerciale internationale				
Communiquer en français et en anglais dans des contextes interculturels				
Assurer la coordination des services				
Animer un réseau professionnel				

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION *(Justification de la note)***NOTE SUR 20**

Membres de la commission

-

-

Signatures

ANNEXE 25 : FICHE RÉCAPITULATIVE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES ÉPREUVE E6 : DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

BTS COMMERCE INTERNATIONAL

SESSION 2023

Épreuve E6 DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Forme CCF

CANDIDAT :

Nom :

Prénom(s) :

Compétences

C1 : Réaliser une veille sur l'environnement global de l'entreprise

C2 : Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible

C3 : Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible

C4 : Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise

C5 : Participer à la prospection commerciale

Pour chaque situation et activité professionnelles, cocher la case correspondant au niveau de compétences atteint par le candidat

SITUATIONS PROFESSIONNELLES				COMPÉTENCES mises en œuvre																			
				C1				C2				C3				C4				C5			
Date de réalisation	Réelle R Simulée S	Intitulé de la situation	Activité conduite	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence

2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement

3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence

4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

BTS COMMERCE INTERNATIONAL **Session 2023**
Épreuve E6 DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL
 Forme CCF

<u>CANDIDAT</u> Nom : Prénom(s) :	Matricule : Date :
--	---------------------------------------

ÉVALUATION DU CANDIDAT :

COMPÉTENCES	1	2	3	4
Réaliser une veille sur l'environnement global de l'entreprise				
Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible				
Recenser et identifier des modalités de déploiement sur un marché cible				
Contribuer aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise				
Participer à la prospection commerciale				

- 1 - N'a pas développé la compétence/attitude professionnelle ou présente des lacunes graves dans le développement de la compétence
 2 - Présente des lacunes dans le développement de la compétence nécessitant un approfondissement
 3 - A atteint un niveau de maîtrise satisfaisant de la compétence
 4 - A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence

COMMENTAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA PRESTATION (*Justification de la note*)

NOTE SUR 20

Membres de la commission - - -	Signatures
--	---

BTS Commerce International

Grille d'évaluation du stage / activité professionnelle

☐ 1^{ère} année ☐ 2^{ème} année

NOM et Prénom du stagiaire :

Coordonnées de l'entreprise :

Nom du tuteur :

Fonction :

Période d'immersion en entreprise : du au.....

Langue de travail :

Descriptif de la/des missions confiée(s) / des tâches effectuées :

Niveau de compétence professionnelle du stagiaire

	--	-	+	++
Motivation et implication dans le travail				
Prise en compte des consignes				
Responsabilité : initiative, autonomie, prise de décision				
Méthode et organisation				
Intégration dans l'entreprise et au travail en équipe				
Ponctualité et assiduité				
Sens du relationnel				
Qualité du travail accompli				

ANNEXE 27 : EXEMPLE DE GRILLE D'ÉVALUATION ÉTABLIE PAR LES TUTEURS OU MAÎTRES D'APPRENTISSAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS MENÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL (verso)

Compétences mobilisées (merci de cocher les compétences mobilisées par l'étudiant.e et d'indiquer, pour chacune d'elles, le niveau atteint).

		--	-	+	++
Développer la relation commerciale dans un environnement interculturel	☐ Communiquer par écrit avec les clients, les fournisseurs et les prestataires de services (transporteurs, transitaires, assureurs...)				
	☐ Communiquer à l'oral avec les clients, les fournisseurs et les prestataires de services (transporteurs, transitaires, assureurs...)				
	☐ Rendre compte en interne, assurer la coordination avec les services et entités de l'organisation				
	☐ Enrichir et actualiser les bases de données commerciales et/ou le CRM (clients, fournisseurs, stocks) dans le respect des réglementations et de la sécurité				
	☐ Participer à l'animation du réseau professionnel (site internet, réseaux sociaux, communication digitale, ...)				
Mettre en œuvre des opérations internationales	☐ Participer aux opérations import-export (commercial, logistique, douanier, financier...)				
	☐ Mesurer les risques et gérer leur couverture, les sinistres et les litiges				
	☐ Sélectionner de nouveaux fournisseurs, évaluer les offres et les prestations de service, mesurer la performance des fournisseurs sélectionnés				
	☐ Concevoir, analyser et mettre à jour, des tableaux de bord de suivi de la gestion des opérations commerciales				
Participer au développement commercial international	☐ Réaliser une veille sur l'environnement de l'entreprise (rechercher et sélectionner l'information, identifier et évaluer les sources d'information, mettre à disposition l'information en interne, enrichir le SIM, ...)				
	☐ Analyser et synthétiser les informations sur un marché cible (identifier les principales tendances, opportunités, contraintes et risques, etc.)				
	☐ Identifier les modalités de déploiement sur un marché cible (partenaires potentiels, organismes de soutien, proposition de solutions, ...), contribuer à l'étude de faisabilité et proposer des adaptations de l'offre au marché cible				
	☐ Participer à l'organisation et au suivi de la prospection commerciale à l'international				

Appréciation générale :

Nom et Prénom du tuteur

Date

Signature (et tampon de l'entreprise)